

Par la plateforme d'appui de :



Avec l'implication de :



Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) 12 – 16 ans

Prévention indiquée via les CJC

1 Les programmes de prévention, un outil au service de la stratégie d'intervention précoce

En 2012, les pouvoirs publics (MILDECA et DGS) ont décidé de relancer les Consultations jeunes consommateurs (CJC). La Fédération Addiction a pris une part active dans cette remobilisation pour organiser sur les territoires une offre de service cohérente et adaptée à la progression des problématiques d'usage des adolescents. Cette relance a permis de conceptualiser une stratégie d'intervention précoce visant à promouvoir un environnement favorable et à raccourcir le délai entre les premiers signes d'une possible pathologie et la mise en œuvre de réponses adaptées.

Intervenir en amont des usages problématiques consiste à partager avec les autres partenaires des adolescents une culture commune. Elle aide à faire converger les actions et à repérer puis à travailler sur les fragilités psychologiques potentielles, notamment en développant les compétences psycho-sociales.

Depuis 30 ans, des données croissantes montrent qu'il existe des interventions de prévention efficaces vis à vis des adolescents. Les critères d'efficacité des programmes de prévention des addictions sont rappelés dans l'expertise collective INSERM « Conduites addictives chez les adolescents, usage, prévention et accompagnement ». Ils sont majoritairement fondés sur le développement des compétences psychosociales (CPS) des adolescents, le développement des compétences parentales et incluent des stratégies à composantes multiples, tendant vers un environnement favorable. Différents programmes ont été évalués scientifiquement, et certains ont fait la preuve de leur efficacité. Le programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) est l'un d'entre eux.

2 Le programme SFP 12 – 16 ans

Le programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) s'adresse prioritairement aux familles « à haut risque » mais peut aussi se décliner de manière plus universelle. Il vise à renforcer les relations et les compétences familiales afin de réduire de manière significative les problèmes de comportement, la délinquance, l'alcoolisme et la toxicomanie chez les enfants et à améliorer les compétences sociales et scolaires. Ce programme est la conceptualisation d'une méthode, dotée d'un certain nombre d'outils pour susciter l'implication et l'adhésion des familles (guide, DVD).

SFP est un programme éducatif visant à développer les compétences parentales d'une part et les compétences psychosociales des jeunes d'autre part. PSFP s'appuie sur les concepts du développement écosystémique et sur les travaux de Bandura sur l'auto-efficacité. PSFP se développe depuis plus de 20 ans aux Etats-Unis et est transposé et adapté à la culture de plus de 20 pays : Suède, Canada, Allemagne, Italie, Espagne, Russie, Thaïlande, Chili, La Royaume-Uni...

Le programme SFP 6 – 11 ans a été implanté en France grâce au Codes 06. Un travail d'adaptation à la culture française a été mené par Dr. Corinne Roehrig qui a déroulé et déroule avec succès le programme sur plusieurs sites. Il existe une approche PSFP pour différents types d'âges : 3 – 5, 6 – 11 et 12 – 17. Un PSFP 0 – 3 est en cours de développement.

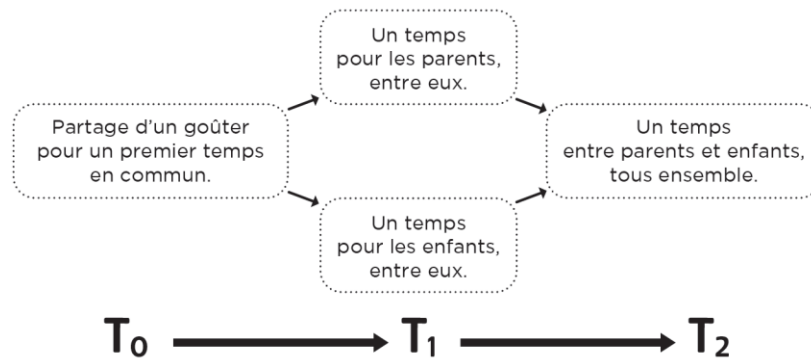
3 Déroulé du programme

Il s'adresse aux familles avec enfant âgé entre 12 et 16 ans. Il s'adresse aux familles dont un des membres a une problématique liée à la consommation des produits psychoactifs (tabac inclus). Le programme se déroule au cours de 14 séances hebdomadaires de deux heures et demi, auxquelles les parents assistent avec leurs enfants. Après un goûter pris en commun, parents et enfants, encadrés par un binôme d'animateurs, travaillent et échangent séparément. Ils sont ensuite réunis pour la deuxième heure ce qui leur permet d'expérimenter de nouvelles modalités d'interaction. Il leur est également proposé de mettre en pratique des exercices à la maison.

Les sessions sont participatives, pragmatiques, ludiques. Elles comportent des discussions, des apports de connaissances, des recommandations et des exercices pratiques, dans chaque groupe.

Une session PSFP regroupe une dizaine (maximum 14) de familles volontaires.

Figure 1: Déroulement des sessions



La mise à disposition d'une garderie pour les enfants les plus jeunes est un facteur facilitant de l'adhésion des familles.

4 Un programme évalué et validé scientifiquement

Le programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) fait partie des programmes recommandés dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé. Il aide les familles à développer des facteurs de protection et à mettre en place un climat familial positif.

Aujourd'hui implanté dans 35 pays, plus de 150 études internationales font état de son impact positif sur les familles, parents et enfants :

Chez les parents	Chez les jeunes	Dans les familles
<ul style="list-style-type: none"> ↗ Sentiment d'efficacité parentale, habiletés parentales, communication ↘ Consommation d'alcool et autres drogues, stress, dépression, 	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Compétences sociales, résultats scolaires, coopération intrafamiliale, nombre de pairs pro-sociaux ↘ Consommation d'alcool et autres drogues, dépression, troubles du comportement, agressions, conduites à risques 	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Liens parents-enfants, communication positive dans la famille, partage des tâches et de leur réalisation ↘ Conflits intrafamiliaux

5 Contexte et mobilisation nationale autour du programme PSFP 12-16 ans en France

En France, en lien avec le travail de remobilisation des Consultations jeunes consommateurs (CJC) et grâce à l'initiative d'un de ses membres, la Sauvegarde 71, la Fédération Addiction avec l'engagement de 2 structures (Cedr'Agir, Sauvegarde 71) a pu, en 2017, avec le soutien de la Fondation de France et de la MILDECA/DGS, organiser la formation de 24 professionnels (coordinateurs, orienteurs, animateurs) et soutenir l'expérimentation de l'implantation du programme PSFP pour la tranche d'âge 12-16 ans en s'appuyant sur les CJC de 2 sites (Armentières et Chalon sur Saône). Cette expérimentation sur 2 sites a permis (en lien avec les concepteurs américains du programme et l'équipe PSFP québécoise) de débiter l'adaptation « culturelle » des manuels (42 séances pour le public 12-16 ans). Toutefois, des travaux sont encore en cours afin de permettre d'autres ajustements indispensables tels que : la reformulation des objectifs de chaque séance, la réécriture de l'ensemble des manuels sous une forme proche de celle des manuels 6-11 (à la fois pour faciliter l'appropriation des manuels par les animateurs mais aussi pour assurer une cohérence des outils quelle que soit la tranche d'âge).

6 Quel(s) acteurs pour l'implantation du programme ?

En France, les premières expérimentations de la mise en œuvre de PSFP 12-16 ans se sont appuyées sur des professionnels formés des Consultations Jeunes Consommateurs (un coordinateur local + 4 animateurs) en lien avec les différents partenaires impliqués auprès des parents/jeunes (Maison des adolescents, CAF, services de la ville, PMI, prévention spécialisée, Justice, éducation nationale...). Etant donné la forte mobilisation nécessaire pour la mise en place du programme, il est indispensable d'impliquer au maximum les acteurs de première ligne de proximité dans les différentes phases du programme (promouvoir le programme, recrutement des familles, animation des séances...)

Le programme nécessite d'avoir au minimum 4 animateurs formés. Toutefois, nous recommandons de former au moins animateurs supplémentaires afin de pouvoir pallier à une éventuelle absence de l'un des animateurs et pour garantir la mobilisation sur le long terme.

Figure 2: Rôle des différents acteurs dans l'implantation du programme

Acteurs	Rôle
Développeur	<ul style="list-style-type: none">• Former les coordinateurs, animateurs et les partenaires aux théories et pratiques de PSFP• Lien avec le réseau de développeur PSFP national• Personne-ressource pour les coordinateurs et animateurs sur toutes les questions sur PSFP• Accompagne les animateurs dans la mise en œuvre (supervision, visite sur site..)
Coordinateur local Professionnel de la Consultation jeunes consommateurs	Structurer la mise en œuvre du programme au niveau local : <ul style="list-style-type: none">• Identification et prise de contact avec les partenaires locaux• Organiser les réunions d'information auprès des partenaires• Coordonne le recrutement des familles

	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonne les animateurs (planning, absence) • Gestion logistique pour la mise en œuvre des sessions (salle, garderie, achats...) • Gestion de l'évaluation/valorisation
Animateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des séances • Assurer l'animation des 14 séquences du programme PSFP • Assurer le suivi et la mobilisation des familles
Partenaires PSFP Partenaires impliqués auprès des parents/jeunes (Maison des adolescents, CAF, services de la ville, PMI...)	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le programme • Participer à l'identification des familles cible et à leur orientation ; soutenir les autres professionnels dans cet objectif • Participer à la formation générale sur PSFP <p>A terme, certains partenaires en lien avec les CJC auront également vocation à animer les séances du programme</p>

7 Accompagnement de la Fédération Addiction pour un transfert de compétences progressif pour l'implantation, dans une démarche qualité, du programme PSFP

La Fédération Addiction, en s'appuyant sur les travaux collectifs réalisés depuis plusieurs années et plus particulièrement sur l'expertise des développeurs PSFP, propose d'accompagner les professionnels de la prévention qui souhaitent mettre en œuvre le programme PSFP sur leur territoire. Cet accompagnement a pour objectif de permettre un transfert de compétence progressif permettant de conserver la philosophie et les invariants du programme qui font son efficacité.

Les différentes étapes du transfert de compétences :

7.1 La formation des professionnels

La mise en œuvre du programme nécessite des professionnels formés par un développeur PSFP.

En amont de la formation, une rencontre d'une journée d'un développeur avec le service/structure et ses partenaires qui souhaitent mettre en œuvre le programme permet d'initier la dynamique.

Le modèle de formation utilisé s'appuie sur le modèle développé par le Dr Roehrig dans le cadre de PSFP 6-11 ans. La durée totale de la formation initiale est de 5 jours et se décompose en deux temps :

-2 jours de formation « PSFP de quoi s'agit-il ? » impliquant le coordinateur local, les animateurs ainsi que les partenaires

Ces 2 jours se feront localement afin de favoriser l'implication des acteurs locaux

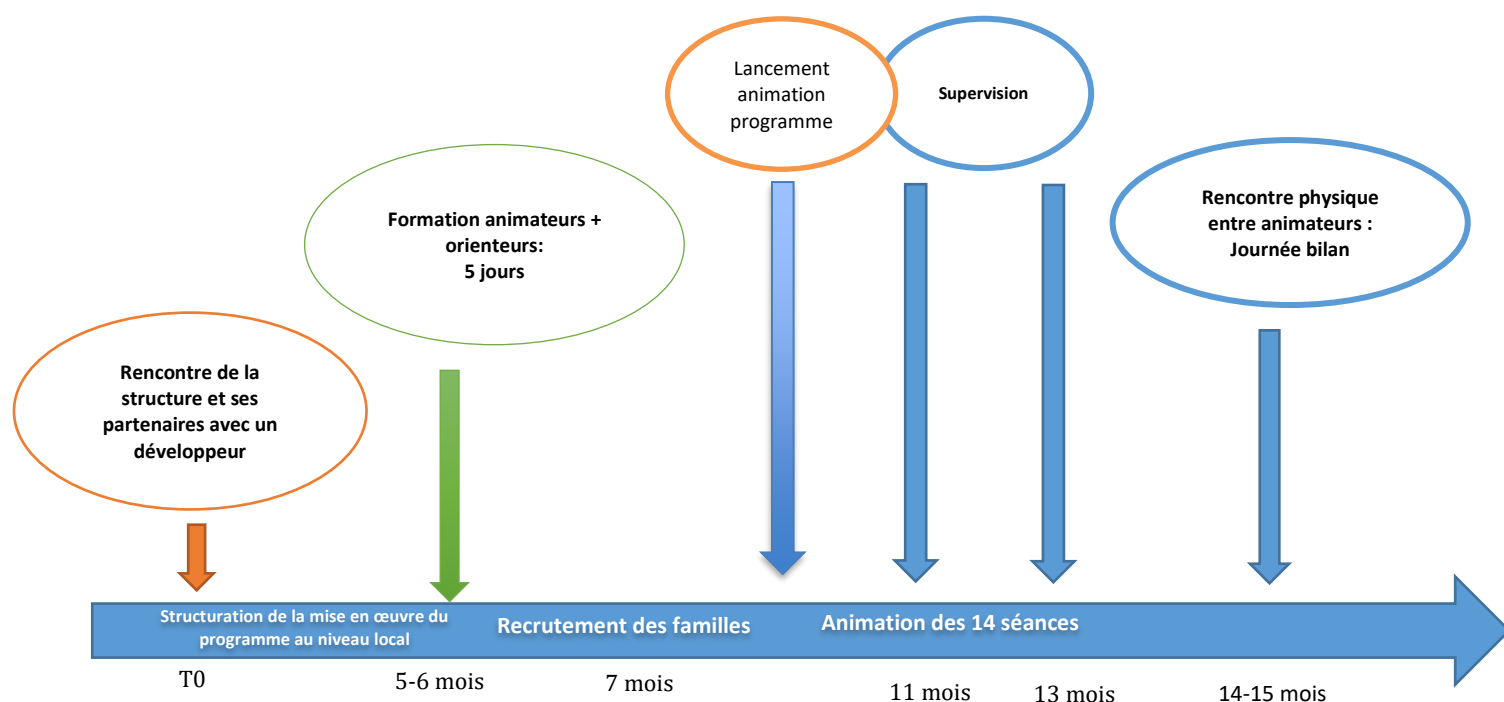
-3 jours de formation « PSFP en pratique » pour les animateurs uniquement. La formation est aussi ouverte à des partenaires des CSAPA et de leur CJC (professionnels PJJ, REAAP, Education Nationale...) dans l'optique de co-intervenir durant les séances.

Pour faciliter les aspects logistiques, la formation se réalise de préférence en une seule fois (5 jours de suite).

7.2 Accompagnement pour la première année de mise en œuvre du programme

Dans une démarche qualité, et afin d'accompagner au mieux les professionnels pour la prise en main de ce programme, la formation initiale sera suivie d'un accompagnement (en s'appuyant sur les développeurs PSFP) tout au long de la première session de mise en œuvre du programme. Cet accompagnement comporte :

- **Deux sessions (1h) de supervision par site (pour les coordinateurs et les animateurs) à distance** durant la mise en œuvre du programme. Ces sessions seront animées par un développeur PSFP. Ces sessions ont pour objectif de permettre les échanges entre les professionnels ainsi que d'aborder des situations concrètes de terrain.
- **Une rencontre physique** afin de permettre les échanges entre les différents professionnels/structures et faire le bilan de la session effectuée.



7.3 Devenir développeur sur son territoire

Les professionnels qui ont animé et coordonné le programme pendant au moins une session ont la possibilité de devenir développeur du programme sur leur territoire (selon certains critères prédéfinis). Pour cela, les professionnels doivent co-animer avec un développeur PSFP une formation initiale de 5 jours tout en intégrant le réseau de développeur national.

8 Mobilisation pour la mise en œuvre du programme

Le budget alloué à la mise en œuvre du programme dépend du profil des professionnels mobilisés (médecin, chargé de prévention...) pour l'animation et la coordination et de la grille tarifaire de la structure. Voici une estimation du temps mobilisé par les différents professionnels impliqués :

Poste	Mobilisation en heure
Coordinateur local	90h
Animateurs (4 personnes)	140h/animateur (formation + préparation + animation + suivi/évaluation)
Animateurs remplaçants (2)	35h/animateurs (formation de 5 jours)
Personnel pour la garde des jeunes enfants (14 séances)	42h
Partenaires	A définir

A terme, les Consultations Jeunes Consommateurs seules, peuvent difficilement assurer l'animation du programme dans son intégralité. L'idée est alors que les professionnels formés des CJC deviennent progressivement des « personnes ressources » qui co-animeront uniquement certaines séances et que certains partenaires du territoire assurent une partie de l'animation.

Ce temps de mobilisation correspond à la première mise en œuvre du programme. A partir de la deuxième session, la mobilisation est dégressive car ne nécessitant pas de refaire les 5 jours de formation initiale ainsi que le temps de préparation pour l'animation des séances est moindre (si les animateurs sont les mêmes) passant d'environ 60h pour la première session à 15h ensuite.

Le travail de mobilisation du coordinateur local est également moindre mais s'il nécessite une communication et une mise en lien avec les différentes partenaires de manière continue.

A partir de la 2^{ème} session :

Poste	Mobilisation en heure
Coordinateur local	40h
Animateurs (4 personnes)	60h/animateur (préparation + animation + suivi/évaluation)
Animateurs remplaçants (2)	Pas de temps supplémentaire
Personnel pour la garde des jeunes enfants (14 séances)	42h
Partenaires	A définir

Pour plus d'informations :

Alexis Grandjean, responsable de mission à la Fédération Addiction :

a.grandjean@federacionaddiction.fr, 01 42 28 83 31

Par la plateforme d'appui de :



Avec l'implication de :

